

Cher lecteur,

Imaginez.

Imaginez que vous êtes avec moi dans un bureau.

Le mobilier est moderne, et le bâtiment récent. Face à vous, une femme d'un certain âge, aux cheveux clairs, les yeux verts, assise derrière son bureau, encombré de dossiers, de gros classeurs et de papiers divers. Vous êtes assis(e) à côté de moi, et vous m'avez accompagnée à ce rendez-vous. La dame a accepté de nous rencontrer et de nous parler de son métier. Nous sommes dans le bureau de Sarah Mimoun, celle qui reçoit les familles qui viennent faire des recherches sur leur histoire. Cette femme travaille ici depuis cinquante cinq ans, et soudainement je pense à toutes les personnes qui se sont assises avant nous sur ces mêmes chaises. Nous sommes au Mémorial de la Shoah, au 17 rue Geoffroy de l'Asnier, à Paris, en plein hiver. Voici ce qui va se dire :

« Les gens font des recherches pour reconstruire leur mémoire.

Il y a des parents qui ont survécu et qui se sont bien gardés de raconter leur déportation à leurs enfants. Mais les enfants ont besoin de précisions, de savoir ce qui est arrivé vraiment, et qu'il existe une trace. Ca veut dire que la personne n'a pas disparu dans le néant. Nous faisons des expositions pour éduquer et montrer ce qui s'est passé. Mais les recherches pour les familles, ça fait partie aussi du travail de mémoire. Il y a des enfants qui ne savent pas du tout ce qui est passé. Ils ont perdu père et mère. On a tout de suite compris qu'il fallait aider ces personnes. Vous savez, quand on a des vides, on cherche toujours à combler...

Parfois ce ne sont pas les survivants eux-mêmes, mais leurs petits-enfants qui viennent nous voir. Ou un enfant qui est né après la guerre. Parce qu'il y a un parent qui a survécu, qui s'est remarié et a refondé une famille... Après la guerre les gens ne parlaient pas. On voulait vivre, les gens ne voulaient plus entendre parler de ces sombres périodes, il fallait qu'ils reconstruisent une famille, c'était douloureux. Et puis, parmi les survivants, il y en a qui se sentaient pratiquement coupables d'avoir survécu. C'était très difficile de remuer tout ça. Il est arrivé aussi que des gens effacent leur mémoire. Parce que c'est trop dur à porter, alors la mémoire s'envole.

Mais on arrive à retrouver la mémoire, grâce à tous les documents qu'on a récupérés, les registres, les fiches, les dossiers administratifs de l'époque, les photos... On fait des recoupements entre les noms, les lieux et les dates... Moi je travaille un peu comme un Sherlock Holmes, je cherche des indices. Ca fait cinquante cinq ans et demi que je travaille au Mémorial et c'est un véritable avantage. Maintenant c'est beaucoup plus facile avec les ordinateurs. Avant il fallait chercher dans les cartons. Mais moi j'ai tout dans la tête, il y a encore des choses qui échappent à l'ordinateur ! Quand quelqu'un dit qu'il a été déporté à telle date, on peut retrouver la fiche. On peut regarder aussi le calendrier d'Auschwitz. Ce registre raconte tous les faits qui se sont passés là-bas, jour après jour. Par exemple on trouve les jours d'arrivée des convois entés dans le camp, avec le numéro d'immatriculation, et le nombre de gazés. On a le jour, l'heure, le nombre de juifs. Les allemands aimaient beaucoup faire des statistiques. Page après page, ils relèvent combien il y a de nationalités de juifs : 3 russes, 10 polonais, 2 indéterminés, etc... Parmi nos archives, nous avons toutes les listes originales des convois partis de France. Grâce à ces listes, on peut retrouver aussi le nom des personnes avec leur date de naissance, leur lieu de naissance, leur adresse et leur profession. Mais on n'a pas la liste pour tous les convois.

Au début on n'avait pas les outils. Ca prenait plusieurs semaines pour trouver une information. Quand les gens venaient nous voir, ils ne savaient même pas quand leur famille avait été déportée, si c'était en 40, 42, 43, 44... Donc on allait au Ministère des anciens combattants, c'est eux qui avaient le fichier. Et puis un jour, Mr Klarsfeld a fait éditer le Mémorial avec les listes imprimées, donc c'était déjà plus rapide pour consulter. Je me rappellerais toujours d'une jeune femme qui était venue pour chercher des renseignements sur son grand-père. Elle venait de s'asseoir, et moi, en quelques secondes j'ai trouvé l'archive qui contenait le nom de son grand-père. Et je lui ai tendu le registre pour lui montrer « voilà, votre grand-père, il est là, déporté, à telle date... » Elle s'est levée et elle est partie d'un coup. Elle n'a pas supporté. Après cet épisode, j'ai compris qu'il ne fallait pas confronter les gens à la réalité tout de suite.

Maintenant ils savent qu'on a les dates, mais dans les années 50, ils n'arrivaient pas à admettre que leurs proches puissent avoir été tués à Auschwitz ou gazés. Beaucoup de légendes ont couru.

Ce sont les russes qui ont libéré Auschwitz. Beaucoup de personnes se sont mis dans leur imagination que leur famille avait été emmenée par les russes dans les camps de concentration, et qu'ils étaient en vie. Certains étaient persuadés que c'était la vérité.

Moi je n'ai pas connu mes grands-parents paternels et maternels. Ma mère n'avait une seule petite photo d'identité de son père et de sa mère. Pour moi ils n'avaient pas d'existence tangible, le monde commençait à partir de mes parents. D'abord je ne pouvais pas m'imaginer leur vie en Pologne, pour moi c'était vraiment tout à fait abstrait. Quand mes parents me racontaient leur jeunesse, je trouvais cela très triste, mais je ne ressentais pas réellement cette tristesse au fond de moi. Quand on a reçu les registres des gens du ghetto de Lodz, et que j'ai vu le nom de mes grands-parents, noir sur blanc, là j'ai pleuré. Pour moi ça devenait concret. Et pourtant j'étais habituée ici...

Donc je reçois des personnes pour les aider à retrouver leur famille, et aussi pour monter des dossiers de pensions pour préjudices subis. Le titre d'interné ne concerne pas les personnes qui ont été déportées, mais celles qui ont été internées dans des camps en France, par exemple à Rivesaltes. Elles ont le droit au titre d'interné à partir de plus de trois mois d'internement. Ce statut permet de prétendre à une pension, à la condition d'être invalide, ou de souffrir des maladies causées par l'internement. Ce ne sont pas de grosses pensions, autour de 500, 600, 700 euros, selon le degré d'invalidité. C'est l'Office national des anciens combattants à Caen qui s'en occupe. Ils délivrent le titre d'interné politique et de déporté politique. Mais on a étendu ce droit aux enfants qui étaient dans les maisons de l'OSE et de l'UJIF¹.

¹ **L'UGIF, Union générale des israélites de France et l'OSE, Organisation de secours à l'enfance.**

La principale activité de l'UGIF a été de recueillir les enfants dont les parents avaient été arrêtés. L'OSE, Organisation de secours à l'enfance, était partie prenante de l'UGIF. Cette organisation avait été créée en Russie en 1912 pour venir en aide aux populations

Depuis les années 60, le gouvernement allemand paie des indemnités aux victimes de guerre. Adenauer a donné à De Gaulle un capital en Deutschemarks pour indemniser les juifs français. Et De Gaulle n'a indemnisé que les gens qui avaient été internés dans des camps, et avec de toutes petites sommes. Mais il n'a pas indemnisé systématiquement ; les pensions étaient obtenues sous conditions, comme je l'ai expliqué juste avant.

Il y a eu aussi un accord franco-allemand pour donner une petite somme aux enfants qui étaient orphelins. Ce n'était pas grand chose, environ 1000 francs je crois. Les allemands ont voulu être généreux et faire un geste envers les enfants français qui n'avaient jamais été indemnisés. Parce que De Gaulle ne l'a pas fait. Adenauer a donné l'argent mais ça a servi on ne sait pas trop à quoi ! Puis dans les années 90, les Allemands ont voulu faire un geste, pour ceux qui peuvent prouver qu'ils ont été cachés. Alors on fait un dossier documenté qui permet aux gens de toucher une pension. Maintenant c'est pareil pour tout le monde, la pension est de 300 euros. C'est payé par les Allemands. Et comme ils ont toujours de l'argent, ils ont décidé de faire un « cadeau » de 2 500 euros en plus, aux enfants de la Shoah. Parce qu'il y a quand même des critères pour toucher cette indemnité. Il ne faut pas avoir des revenus annexes trop élevés. Et il faut avoir vécu caché pendant minimum six mois.

Il y a eu aussi la loi Jospin, votée en 2000, pour indemniser les orphelins, soit de père, soit de mère, soit des deux. Là aussi on a aidé, parce-

défavorisées ; elle s'installa à Berlin en 1923, puis à Paris en 1933 ; elle accueillait alors les enfants juifs fuyant l'Allemagne et l'Autriche. En 1940, à l'approche des troupes allemandes, toutes les maisons d'enfants ont été évacuées vers le Sud. Elle dirige 14 centres.

Le bilan de l'UGIF est controversé. Les organisations de la résistance l'ont dénoncée comme un instrument de collaboration. Elle disposait de listes d'enfants, qui ont été utilisées par les Allemands et le régime de Vichy. Les enfants des centres et les responsables seront finalement déportés. Mais entre-temps, l'UGIF et l'OSE ont réussi à placer de nombreux enfants dans des familles d'accueil en zone Sud, en prenant en charge les frais d'hébergement. Un réseau clandestin de placement avait été créé en 1943, en lien avec la Résistance, pour cacher les enfants sous de fausses identités.

que les enfants venaient pour qu'on leur donne les preuves de la déportation de leur parents. Là ils avaient le choix entre un capital ou une rente à vie. Et le capital, ça représentait cinq ans de rente.

Quand les personnes viennent pour chercher des documents sur leur famille, je leur demande toujours : « Est-ce que vous avez fait toutes les démarches ? Est-ce que vous avez été indemnisé pour la mort de votre père ou de votre mère ? Est-ce que vous touchez vous-même pour votre persécution ? Et est-ce que vous avez fait la spoliation ? »

Je fais les dossiers de spoliation aussi. Pour les gens dont la famille a eu des scellés sur leur appartement, leur commerce. La France a constitué des archives de tous les gens qui ont été spoliés. Nous avons été les administrateurs provisoires. Dans les archives du commissariat national aux questions juives, on peut retrouver toutes les personnes qui ont été spoliées, dans chaque département.

Les états essaient d'indemniser pour le préjudice, de plus en plus, que ce soit la France ou l'Allemagne.

Toutes ces pensions, ces indemnités, ça ne répare jamais, mais...

Le titre d'orphelin a posé un cas de conscience à beaucoup de personnes. Comment recevoir de l'argent pour la mort de son père ou de sa mère ? Beaucoup ne voulaient pas recevoir d'argent. Souvent je leur dis qu'il faut le recevoir comme un cadeau de leurs parents à titre posthume, eux qui n'ont rien pu faire pour leurs enfants de leur vivant. Ca c'est pour les orphelins. Quant aux autres, ceux qui ont été cachés, souvent ce n'est pas vraiment l'argent qui les motive, mais surtout la reconnaissance. Quand il y a une indemnisation, pour un accident de la route par exemple, ça ne répare jamais, mais c'est une indemnisation morale. C'est reconnaître le fait que ces gens ont souffert, qu'ils ont été victimes.

C'est dur de côtoyer cette réalité mais je me dis que je fais un travail utile. J'ai eu la chance de survivre, et pourtant j'aurais pu être parmi ces enfants qui ont été à la chambre à gaz. J'ai survécu, alors je me dois peut-être de faire quelque chose. Et parfois on vit des petits miracles. Quand on arrive à reconstituer, ou à

retrouver des personnes. Ca arrive parfois que des gens viennent me dire « J'avais une cousine, elle a été déportée... » Et puis pas du tout. On arrive à retrouver qu'elle a été dans une maison d'enfants et qu'elle a survécu. Il y a des bonnes nouvelles parfois.

Moi même je cherchais depuis plus de soixante ans une petite fille, que j'ai retrouvée ! Ce n'est plus une petite fille maintenant. À l'époque elle avait mon âge, c'était après la guerre. Sa mère venait de décéder, et ma mère avait voulu l'adopter. Mais en fin de compte, l'homme qui la gardait a dit qu'elle avait de la famille et qu'il l'enverrait en Palestine. Mais c'était faux, et finalement elle a été adoptée par une famille en France. Et ma mère n'a jamais pu savoir ce qui lui était arrivé. Chaque fois qu'elle voyait sa photo, elle pleurait. Et moi, j'ai réussi à retrouver cette petite fille. Depuis 1944, je l'ai retrouvée il y a deux ans, en 2014 ! Et cela grâce à cette photo où on est toutes les quatre, nos mères, internées à l'époque, dans un camp des Ardennes, et nous deux. Moi je n'avais que son prénom, Odette, mais je ne connaissais pas son nom de famille. C'est une personne qui a reconnu la mère sur la photo, qui a donné le nom. Comme je savais que le père de la petite fille avait été déporté, j'ai recherché son nom dans les listes. Et il n'y en avait qu'un seul déporté sous ce nom, ça ne pouvait être que lui. Alors quand on a fait le Mur des noms au Mémorial de la Shoah, on a incité les gens à venir pour qu'ils voient s'il y avait des erreurs d'orthographe dans les noms inscrits sur le mur. Et elle est venue. C'est là qu'elle a rempli une fiche. Et j'ai su qu'elle habitait en région parisienne. Maintenant on se revoit régulièrement. Voilà comment des miracles peuvent arriver...

* Sur ce mur ont été gravés les noms des 76 000 Juifs, parmi eux 11 000 enfants, déportés de France dans le cadre du plan nazi de la destruction des Juifs d'Europe, avec la collaboration du gouvernement de Vichy. Pour la plupart, ils ont été assassinés à Auschwitz-Birkenau, les autres dans les camps de Sobibor, Lublin Majdanek et Kaunas / Reval, entre 1942 et 1944. Quelque 2 500 personnes seulement ont survécu à leur déportation. Ce mur restitue une identité à des enfants, des femmes et des hommes que les nazis ont tenté d'éradiquer de la surface de la terre. Leurs noms gravés dans la pierre perpétuent leur souvenir.

Il y a aussi l'histoire de cet homme. Quand il n'était encore qu'un petit bébé, ses parents l'ont placé chez des paysans, juste avant d'être déportés. L'enfant a été élevé dans cette famille, tout en ayant gardé son nom d'origine. Puis il a fait son service militaire, et c'est là qu'il a rencontré un historien qui lui a dit : « Tu sais ton nom, c'est une consonance polonaise. Ça ne serait pas un nom juif ? Puisque tu me dis que tu ne sais pas ce que tes parents sont devenus. Tu viens peut-être d'une famille juive ? » Ca l'a complètement perturbé, il a entrepris des recherches, et il a trouvé quelqu'un qui habitait à Paris et qui portait le même nom que lui. Il a contacté cette personne, et il se trouve que c'était son frère, aîné de plusieurs années... Il avait retrouvé son frère, vous vous rendez compte ! L'autre croyait que son tout jeune frère avait été déporté avec ses parents. Et il ne savait pas que le petit avait aussi été placé en nourrice, mais après lui et dans une autre famille. Le frère aîné était plus grand, il avait encore le souvenir de ses parents, il savait qu'il était juif. Mais l'autre ne le savait pas, c'était encore un bébé. Il a été placé chez des gens à la campagne, qui ne savaient pas que le bébé était juif. Quand ses parents ont compris qu'ils allaient être déportés, ils ont dû confier leur bébé en vitesse à des gens, en leur donnant juste le nom et puis c'est tout. Mais sans préciser qu'ils étaient juifs. C'était la guerre. Il y avait aussi des non-juifs qui plaçaient aussi leurs enfants en nourrice à la campagne. Dans les campagnes on trouvait plus facilement à manger, les enfants étaient plus en sécurité. C'est pareil pour moi, j'ai été placée en nourrice à Aubervilliers, et la personne qui m'a gardée n'a jamais compris pourquoi ma mère fuyait, pourquoi elle a dû se sauver d'un camp, qu'est-ce qu'elle avait fait de mal. « Mais vous êtes polonaise vous ? » Alors ma mère disait « Oui mais je suis juive. » « Mais qu'est-ce que c'est "juive" ? » Et pourtant Aubervilliers ce n'est que la banlieue de Paris. Alors quand vous allez dans la France profonde, vous imaginez... Moi, c'est le frère aîné que j'ai rencontré ici, quand il est venu pour ses recherches. Il avait cherché son frère pendant très très longtemps. Et puis un jour il a abandonné. Et finalement, c'est le jeune frère qui l'a retrouvé.

Une autre histoire comme ça :

Une dame de 80 ans était persuadée que son père l'avait abandonnée et qu'il vivait riche en Amérique. Ses parents étaient un couple mixte, la mère n'était pas juive. Ils ont divorcé au début de la guerre, et la mère a emmené la gamine en Bretagne avec elle. Le père est venu la voir, la petite l'adorait. Et son père, qui ne voulait pas lui faire peur, il lui a juste dit « tu sais je ne vais pas pouvoir venir te voir pendant un bon bout de temps, mais ne t'inquiètes pas, quoi qu'il m'arrive, je reviendrais te chercher. » Et elle l'a toujours attendu. Sa mère s'est remariée. Je pense aussi que la mère était légèrement antisémite. Donc elle disait toujours à sa fille « mais ton père il est parti vivre aux États-Unis, il est devenu riche, il fondé une nouvelle famille. Tu crois toujours qu'il va venir te chercher ? Mais jamais de la vie ! Il t'a oubliée. » Cette femme s'est mariée, elle a eu des enfants, elle arrive à 80 ans, et elle a un fils un peu curieux, qui consulte les listes de déportés qu'on a mis en ligne sur Internet. Il trouve un nom qui ressemble, et il nous contacte : recoupement, c'était son grand-père ! Et après, la dame est venue nous voir. C'était vraiment bouleversant : cette femme qui apprend à 80 ans, que son père ne l'a pas abandonnée, mais qu'il a été déporté, dans les premiers convois, en 42, et qu'il est mort... Elle était soulagée, de savoir qu'elle se souvenait de lui, qu'il l'aimait, que c'était vrai et que ce n'était pas un abandon... Cette femme m'a écrit des lettres extraordinaires. Et après elle a pu obtenir, elle aussi, la reconnaissance d'orphelin. Elle aussi n'avait pas envie de recevoir de l'argent. Pour elle, l'essentiel c'était d'avoir retrouvé son père. Je dis toujours qu'il faut accepter cela comme un cadeau posthume. Mais les gens se disent que la mort d'un parent ça ne peut pas être réparé par un peu d'argent. Rien ne répare, rien ne remplace.

On s'efforce toujours pour ce travail de mémoire, de compléter nos archives. Maintenant on demande aux personnes les photos, parce qu'on veut pouvoir mettre des visages sur tous les déportés. On a même instauré une journée, le mardi après-midi, où il y a des bénévoles qui collectent les documents et les photos. On garde tout, on ne sait jamais, parfois on arrive à faire des recoupements. Tout est possible. Soit les gens laissent les originaux, soit on fait des reproductions. Et il y en a qui ne souhaitent pas

que cela soit utilisé dans l'immédiat. Ils ne veulent pas les voir dans un livre, etc... Alors on détermine avec eux leurs dispositions avec un contrat.

Il y a un mois de cela, mon frère m'a donné des lettres de mon père, dont je ne connaissais même pas l'existence. Il écrivait à ma mère lorsqu'il était prisonnier de guerre. À travers ces lettres, on comprend qu'il ne se rend même pas compte de ce qui se passe en France. Il demande des nouvelles de sa soeur qui a déjà été déportée et morte avec ses enfants depuis longtemps. C'est bouleversant toutes ces lettres, il y en a tout un paquet. Je les ai fait photocopier en trois exemplaires, un pour mon frère, pour ma soeur et pour moi, et les originaux je vais les déposer ici. Parce-que je sais qu'ici ils vont les conserver pendant de nombreuses années. Tandis que si je les laisse chez moi, on ne sait pas ce qui peut se passer. J'ai deux enfants, s'ils veulent les consulter, ils savent où elles sont.

Pour certaines personnes, le Mémorial est une sorte de tombe. En l'absence de tombe, autre chose a été créée. Quand les gens viennent ici, ils allument des bougies. Ils demandent qu'on sorte le Livre du souvenir pour se recueillir, dans la crypte. Ce sont de gros volumes en cuir, où l'on a inscrit les noms des familles disparues plus particulièrement en Pologne, leur date de naissance, où ils habitaient, et le jour de leur mort. Pour qu'il reste une trace. Il y a plusieurs volumes, ils sont conservés sous clé dans des niches, six coffres enchâssés dans un des murs de la crypte. Tous les ans il y a la cérémonie à la mémoire des morts. Dans la crypte on a ramené aussi des cendres de tous les camps, et des cendres du ghetto de Varsovie. Il y a aussi un baraquement en bois, l'entrée du camp de Beaune-la-Rollande. Ce bâtiment a été retrouvé par Mr Klarsfeld, un fermier l'avait gardé et il l'a remis à Mr Klarsfeld.

Après, en 2005 on a fait le Mur des noms.

Je dis toujours que je suis rentrée au Mémorial comme on rentre en religion.

À l'époque, j'étais secrétaire médicale à l'hôpital Universitaire boulevard Jourdan. Comme ma mère était malade, je m'occupais de ma petite soeur, qui était encore au lycée. Un jour une amie a vu une annonce dans le journal : on recherchait

quelqu'un pour le Centre de documentation juive contemporaine. Elle a téléphoné et elle est tombée sur Monsieur Mazor, qui était le directeur du Centre. C'est là où toutes les archives étaient conservées. Le Centre était abrité par le Mémorial. Mon amie m'avait glissé un mot sous la porte, que ma soeur a trouvé : « Je t'ai pris rendez-vous, tu peux aller jusqu'à 10 h du soir chez Monsieur Mazor dans le 15^{ème} ». Elle trouvait que mon travail à l'hôpital était trop contraignant, à cause des horaires décalés. Parfois je travaillais jusqu'à 8 heures du soir, le temps de rentrer... Et c'était justement un jour où je rentrais très tard. Donc à 10 heures du soir, j'ai pris le métro avec ma petite soeur, et j'ai été voir Monsieur Mazor. Quand il a ouvert, il a vu deux gamines. Parce-que moi aussi je faisais jeune, j'étais toute menue. Alors il m'a fait entrer. Il a pris une cigarette, il l'a allumée. Et puis il m'a dit :

« - Si je vous dis "*Im Beantwortung Ihres Brief*" (en allemand), vous comprenez ?

- Oui, il n'y a pas de problème. » Et c'est tout. Sur ma bonne foi.

« - Très bien, vous venez demain. On a besoin.

- Mais moi je ne veux pas venir. »

Mon amie m'avait dit « si tu n'y vas pas j'te parle plus ! » Elle s'était démenée par me trouver ce rendez-vous, alors elle voulait que je prenne ce travail.

Comme c'était un avocat, Monsieur Mazor a tout fait pour me convaincre :

« - Ecoutez, vous êtes une jeune fille et vous allez rencontrer des garçons intelligents, des historiens... Vous allez voir, c'est fantastique. Vos parents, ils aimeraient bien que vous vous mariez avec un juif ? »

Moi ça ne m'intéressait pas. À l'hôpital je côtoyais des médecins, c'était aussi intéressant !

Alors après il m'a dit :

« - Combien vous gagnez ?

- 550 francs par mois.

- Bon, on vous donnera 600. »

Alors là ça a marché, et voilà comment je suis rentrée... à reculons !

Et quand je suis arrivée, il m'a fait visiter. Au 4ème étage il y avait une exposition. Quand on débouchait de l'ascenseur, il y avait la photo d'un charnier. Moi je n'avais jamais vu une chose pareille... J'ai cru que je n'y arriverais pas. J'avais des cauchemars au début. Assez rapidement ça m'a passé parce que l'ambiance et les gens qui travaillaient là étaient

extraordinaires. Monsieur Mazor était un rescapé du Ghetto de Varsovie, il avait sauté du train qui l'emmenait à Treblinka. La bibliothécaire, c'était une juive russe qui était venue en France, parmi les russes blancs, pour fuir la révolution. L'archiviste c'était Mr Hessel, frère du fameux Stéphane Hessel. Ici travaillaient effectivement des historiens. Mais ce qu'il avait omis de me dire, c'est que la moyenne d'âge était plus vers les 65-70 ans, j'étais la seule jeune ! Et maintenant je suis la seule personne âgée, la plus ancienne ! Voilà le retour des choses !

Il y avait vraiment une atmosphère très forte. J'ai connu le fondateur du Mémorial, Isaac Schneersohn. C'était une initiative privée, le centre de documentation avait été créé à Grenoble en 1943, dans la clandestinité, par Monsieur Shneersohn. Au début le centre était installé rue Marboeuf, jusqu'à ce qu'on obtienne un terrain pour construire un bâtiment. Cet homme était visionnaire, il s'est dit qu'il fallait construire un Mémorial avec une tombe symbolique. Mais beaucoup de gens s'y sont opposés. À l'époque justement on ne voulait plus parler de la guerre, de l'extermination... Dans les années 50, il y a eu vraiment beaucoup d'opposition au projet, il a fallu se battre bec et ongles. Les gens qui n'ont pas de passé n'ont pas d'avenir. Mais au début il n'y avait pas ce besoin. Au contraire, les gens voulaient oublier, ils sortaient de cette horreur, ils voulaient vivre... C'est venu au fur et à mesure. Ça a commencé surtout avec le procès Eichmann² en 1960. Le Mémorial du martyr juif inconnu a été inauguré en 1956, et moi je n'y suis venue qu'en 1960. Je n'en connaissais même pas l'existence. Pourtant c'était à deux pas de chez moi et je connaissais bien le quartier.

Les gens ne voulaient pas parler de cette époque. Et le temps a passé. Quand ils ont commencé à être à la retraite, certains ont fait un retour sur leur vie. Au fur et à mesure, il y a eu aussi une reconnaissance de l'Etat. En 1995, Chirac a reconnu l'implication du régime de Vichy dans les mesures anti-juives et la déportation des juifs. Jusqu'à présent, aucun Président n'avait voulu le reconnaître. C'est le premier qui a fait un discours, lors de la commémoration de la rafle du Vel d'hiv. Maintenant il y a des plaques un peu partout sur les écoles. Les gens se sont rendus compte qu'il faut parler, qu'il ne faut pas que ça tombe dans l'oubli. »

Texte transcrit par Anne-Laure Boyer,
d'après une conversation avec Sarah Mimoun au Mémorial
de la Shoah, en décembre 2014

² Après la Seconde Guerre mondiale, le criminel de guerre nazi Adolf Eichmann s'enfuit d'Autriche et parvint en Argentine, où il vécut sous le nom de Ricardo Klement. En mai 1960, des agents du Service de renseignement israélien, s'emparèrent d'Eichmann en Argentine et le transportèrent à Jérusalem pour qu'il soit jugé par un tribunal israélien. L'accusé témoigna à l'abri d'un box protégé par une vitre à l'épreuve des balles. Le procès Eichmann suscita l'intérêt de la communauté internationale, et révéla au monde entier l'ampleur des atrocités nazies. Les témoignages de survivants de la Shoah, en particulier ceux de combattants des ghettos tel que Zivia Lubetkin, attirèrent l'attention sur la résistance juive. Le procès permit une nouvelle ouverture d'esprit en Israël ; de nombreux survivants de la Shoah se sentirent enfin capables de raconter leur histoire alors que leur pays se confrontait à ce passé traumatique. L'acte d'accusation, rédigé par le procureur général d'Israël, Gideon Hausner, comportait quinze chefs d'accusation, dont ceux de crimes contre le peuple juif et de crimes contre l'humanité.

Cette lettre est issue des « Lettres de Rivesaltes ».
Un projet initié par l'artiste Anne-Laure Boyer
pour le Mémorial du camp de Rivesaltes
dans le cadre de son inauguration.

Les lettres y ont été exposées d'octobre 2015 à juin 2016.

La diffusion et la reproduction de cette lettre
sont soumises à l'autorisation expresse de son auteur
et de l'artiste.

Si vous souhaitez engager
une correspondance avec l'auteur de cette lettre,
rendez-vous dans la rubrique
«correspondre avec les auteurs» sur le site du projet.

www.lettresderivesaltes.com